

## Echanges UE-ACP d'oléagineux

### EU-ACP oil plant trade

Oléagineux, Corps Gras, Lipides. Volume 7, Numéro 2, 215-8, Mars - Avril 2000, Dossier : Afrique, plantation et développement

**Auteur(s) :** Vincent RIBIER, Tancrede VOITURIEZ

**Résumé :** Les principales huiles faisant l'objet d'échanges internationaux sont les suivantes, par ordre d'importance : l'huile de palme représente à elle seule 42 % des échanges mondiaux d'huile végétale en 1998, devant l'huile de soja (24 %), l'huile de tournesol (11 %), les huiles de coco et colza (6,5 %) et l'huile d'arachide (1 %). L'évolution des échanges d'huiles tropicales est très contrastée : – l'huile de palme connaît un boom soutenu de ses échanges depuis le début des années 80 (80 % des exportations mondiales sont assurées par la Malaisie et l'Indonésie) ; – les huiles lauriques (coco, palmiste) ont une croissance stationnaire de leurs échanges ; – l'huile d'arachide a connu un « coup d'arrêt » important suite au développement du colza et du tournesol en Europe à partir de la fin des années 70. Les trois produits tempérés leaders dans l'échange sont le soja et le tournesol, avec une forte croissance du commerce de l'huile de colza dans le monde. L'Union européenne est le premier importateur mondial d'oléagineux et le premier importateur d'huiles et graisses. Elle est également le deuxième triturateur, si bien qu'elle réexporte sous forme d'huile une partie des oléagineux importés au préalable. La mise en place d'une politique d'autosuffisance en oléagineux à partir de la fin des années 60 s'est traduite par le fort développement des productions de tournesol et de colza. Une OCM oléagineux et un tarif douanier discriminatoire à l'encontre des produits triturés et raffinés pour la protection de l'industrie de transformation européenne sont toujours en vigueur. L'Afrique est en retrait sur les marchés extérieurs ; elle perd des parts de marché pour toutes les huiles tropicales, passant, entre la période 1988-1990 et la période 1996-1998, de 52 à 42 % des exportations mondiales d'huile d'arachide, de 2,3 à 1,6 % de celles d'huile de palme et de 1,9 à 1,1 % de celles d'huile de coprah. L'Afrique est, de plus, menacée sur son marché domestique par les importations des huiles du Sud-Est asiatique.

**Summary:** The main features of oilseeds and oils and fats trade between the European Union (EU) and the Caribbean and Pacific (ACP) countries are here presented. We point out to the disequilibrium in trade relationship between the two partners. ACP countries are marginal importers of EU oilseeds and oils and oils fats and they supply for only 2,5% of EU oilseeds total imports and 11% of EU oils and fats total imports. On the other hand, ACP exports highly depend on the European market, which absorbs more than 60% of the three main tropical oils exports (palm, palm kernel and cocnut oils) and up to 90% of ACP groundnut oil exports. The current situation, not in favour of ACP, is likely to worsen with the signature of the new Lomé Convention and the removal of trade preferences between the two partners.

**Keywords:** oilseeds market, vegetable oils market, tropical oils, Lomé Convention, trade preferences.

## ARTICLE

### **Nature des échanges UE-ACP**

#### *Commerce des graines oléagineuses<sup>1</sup>*

L'UE, très déficitaire en graines oléagineuses, est le premier importateur mondial avec près de 17 millions de tonnes, soit 38 % du total des importations mondiales.

Les approvisionnements en provenance des pays ACP sont toutefois minimes, même s'ils sont en légère progression depuis 10 ans : sur la période 1997-1998, avec un montant de 144 millions d'écus pour une facture totale de 5,7 milliards d'écus, ils ne représentent en effet que 2,5 % des importations de l'UE (*tableau 1*).

#### *Commerce des huiles*

Les échanges UE-ACP d'huiles végétales font l'objet de flux croisés : les pays ACP exportent vers l'UE des huiles tropicales, à savoir huile de palme, huile d'arachide et huiles lauriques, tandis que l'UE exporte vers les ACP des huiles tempérées, huile de soja et huile de colza principalement. Le solde des échanges est toutefois en faveur des ACP.

L'utilisation des huiles tropicales en Europe varie selon leur nature : l'huile de palme et les huiles lauriques possèdent un avantage comparatif technique (lié à leur composition en corps gras) sur les huiles fluides dans les industries des margarines industrielles et de l'oléo-chimie. Au contraire, l'huile d'arachide subit directement la concurrence des huiles fluides (tournesol) et ses parts de marché ont fortement chuté sur le marché européen.

Le *tableau 2* permet de mettre en évidence diverses évolutions survenues au cours des années 90 :

- la composition des exportations ACP d'huiles végétales s'est progressivement modifiée au profit de l'huile de palme et au détriment de l'huile d'arachide : en 10 ans, les exportations d'huile de palme ont presque doublé, tandis que celles d'huile d'arachide ont baissé de près de 30 %, de telle sorte que cette dernière, majoritaire dans les exportations ACP en 1990, est maintenant largement supplantée par l'huile de palme ; les huiles lauriques restent minoritaires, mais leur part est en progression ;

- la composition des exportations UE vers la zone ACP a également connu quelques modifications au cours des dernières années : l'huile de colza, jusqu'alors majoritaire, a laissé la première place à l'huile de soja ; l'huile de tournesol, quant à elle, est très peu exportée vers les pays ACP.

### **Commentaires**

#### *Des enjeux très différents selon les partenaires*

Du fait du poids économique très inégal des deux partenaires, les échanges ne représentent pas les mêmes enjeux pour chacun d'entre eux, même si le montant des flux croisés de marchandises est du même ordre, soit 20 milliards d'écus : pour l'UE, les ACP ne constituent qu'un tout petit partenaire (seuls 3 % des importations totales européennes proviennent de la zone ACP), alors que pour les

ACP, le marché européen constitue le principal débouché (plus de 40 % des exportations ACP partent vers l'UE). Ce constat peut être prolongé pour les échanges d'oléagineux et huiles.

#### *Faible importance commerciale des ACP pour l'UE*

Pour l'UE, les ACP ne constituent pas un partenaire commercial important, que ce soit comme source d'approvisionnement pour leur marché ou comme débouché pour leurs exportations.

L'origine ACP ne couvre que 2,5 % des importations européennes de graines d'oléagineux et 11 % de celles d'huiles et graisses (*tableau 3*). L'approvisionnement du marché européen en huile d'arachide reste certes majoritairement couvert par l'Afrique, mais l'huile d'arachide est devenue marginale dans les importations européennes d'huiles tropicales (7 %, contre 54 % pour l'huile de palme et 39 % pour les huiles lauriques).

Autre constat, non seulement les exportations ACP ne représentent qu'une faible part du marché européen, mais elles sont de plus en train de perdre des parts de marché. La part des exportations d'huile de palme ACP est passée au cours des 10 dernières années de 18,7 % à 14,6 %, suite aux mauvaises performances des exportations ivoiriennes. Pour l'ensemble des huiles et graisses, les parts de marché ACP sont passées de 14 à 11 % durant les années 90.

Le marché ACP ne constitue pas non plus un débouché important pour les exportations européennes. Il ne représente en effet que 1,8 % des exportations européennes de graines oléagineuses et 6,6 % des exportations européennes d'huiles et graisses (*tableau 4*).

#### *Forte dépendance des exportations ACP envers l'UE*

Alors que le commerce UE-ACP d'huiles et graisses est marginal pour l'Union européenne, on observe une forte dépendance à l'exportation des pays ACP envers l'Union européenne sur les grands produits tropicaux. Le *tableau 5* montre l'importance stratégique que revêt le marché européen pour les exportations ACP d'huiles tropicales : ce marché absorbe en effet plus de 60 % des exportations de chacune d'entre elles, et cette part dépasse même les 90 % dans le cas de l'huile d'arachide.

On retrouve tout naturellement cette même dépendance vis-à-vis du débouché européen pour les principaux pays ACP exportateurs. Ainsi, 95 % des exportations d'arachide du Sénégal partent vers l'UE ; 70 % des exportations d'huile de palme des Iles Salomon, 66 % de celles de la Papouasie Nouvelle-Guinée et 60 % de celles de la Côte d'Ivoire partent vers l'UE (*tableau 6*).

Conséquence logique du fort tropisme des exportations ACP vers l'UE, celles-ci sont quasi absentes des marchés hors ACP et hors UE. Elles sont notamment totalement absentes du marché américain. La virulence des attaques de l'*American Soybean Association* à l'encontre des huiles tropicales dans les années 70 et 80 explique encore la faible part de marché qu'occupe l'huile de palme, d'où qu'elle vienne, sur le marché nord-américain, tandis que la vigueur du secteur oléagineux (soja, tournesol) au Brésil et en Argentine réduit les parts de marchés des produits importés hors d'Amérique du sud. Les importations d'huile de palme représentent ainsi environ 10 % des importations d'huile végétale des États-Unis tandis que les importations américaines d'huile de palme représentent à peine 2 % des importations mondiales de ce produit. La totalité des importations d'huile de palme et des huiles lauriques aux États-Unis provient d'Asie du Sud-Est et des Philippines. La situation est identique en

Amérique du Sud, qui dispose de surcroît de quelques fournisseurs de ces produits à proximité, comme la Colombie et l'Équateur.

Les pays ACP sont beaucoup moins liés à l'UE en ce qui concerne leur approvisionnement en huiles tempérées qu'en ce qui concerne le débouché de leurs exportations (*tableau 7*). L'origine européenne ne représente en effet que de 20 à 30 % de leurs importations d'huiles de soja et de colza, et est très faible pour leurs approvisionnements en huile de tournesol (seulement 2 %).

*Importance des oléagineux pour les économies ACP*

### ***Une importance modérée à l'exportation***

Contrairement à d'autres produits tropicaux qui peuvent représenter plus de la moitié des recettes d'exportations de certains pays ACP<sup>2</sup>, les huiles et oléagineux ne représentent que rarement plus de 5 à 10 % des exportations totales des pays ACP.

### ***... mais un secteur prépondérant dans l'activité des zones rurales et côtières***

Les oléagineux restent toutefois des produits de première importance pour l'activité économique des zones rurales dans de nombreux pays, ainsi des nations insulaires dans leur ensemble et des nations équatoriales de l'Afrique sub-saharienne (Bénin, Côte d'Ivoire, Nigeria, Ghana, Cameroun, Sierra Leone) disposant d'un verger « naturel » et, c'est une réserve qui explique la faible compétitivité et les faibles rendements observés dans tous ces pays comparativement aux nations du sud-est asiatiques, quelque peu vieillissant.

### **Lomé V : quel avenir pour les oléagineux ACP ?**

Les études du CIRAD ont montré que la culture du palmier est intrinsèquement moins rentable en Afrique qu'en Indonésie et en Malaisie, pour des raisons agro-climatiques, avec notamment un stress hydrique accru sur le continent africain. À cela s'ajoute un fret plus onéreux entre l'Afrique et l'Europe qu'entre l'Asie et l'Europe, de telle sorte que les préférences tarifaires octroyées dans le cadre de la Convention de Lomé aux importations en provenance de la zone ACP<sup>3</sup> par rapport aux importations asiatiques ne sont pas suffisantes pour compenser entièrement l'écart de compétitivité. Cette situation explique au moins partiellement les pertes de part de marché des exportations d'huile ACP sur le marché de l'UE et le tropisme de ces exportations vers l'UE du fait de conditions d'accès au marché européen plus favorables que celles des autres marchés internationaux.

À l'avenir, les huiles ACP sont soumises à un double enjeu. Elles doivent, d'une part, améliorer leur compétitivité à l'exportation par rapport aux huiles asiatiques pour éviter que leurs parts de marché ne continuent de se réduire comme une peau de chagrin et, d'autre part, résister à la concurrence des huiles importées pour l'approvisionnement des marchés intérieurs. La renégociation toute récente entre l'UE et les 71 pays ACP des conditions commerciales de leurs échanges ne semble guère propice à l'amélioration de la compétitivité des huiles ACP sur chacun des deux fronts.

Un nouvel accord sera en effet signé à Fidji le 31 mai 2000 entre l'UE et les pays ACP. Il succédera à la quatrième Convention de Lomé qui vient d'arriver à expiration le 28 février dernier. Le nouvel accord prévoit la mise en place, à partir de 2008, d'APER (Accords de partenariat économique régionalisés)

entre l'Europe, d'une part, et des pays ACP regroupés au sein de blocs régionaux, d'autre part. L'innovation majeure est d'introduire la réciprocité dans le cadre d'accords de libre échange. La signature d'APER ne présente aucun caractère obligatoire, et les pays non signataires passeront sous le régime du Système de préférences généralisées (SPG), moins favorable que l'ancien régime de Lomé. Même si les préférences tendent à disparaître à moyen/long terme, ce changement pourrait marquer à court terme des pertes significatives de préférence, donc de compétitivité.

Dans le cas spécifique des huiles, le nouvel accord de Lomé ne peut que fragiliser les filières oléagineuses africaines dans leur effort d'approvisionnement des marchés intérieurs sans améliorer pour autant la compétitivité des huiles africaines à l'exportation. La non-réciprocité du régime de Lomé IV permettait aux différents pays ACP de restreindre l'accès à leur marché intérieur tout en bénéficiant de préférences tarifaires pour l'accès au marché européen par rapport aux exportations asiatiques concurrentes. Le nouvel accord n'offre plus cette possibilité et les exportations européennes risquent alors de se joindre à celles déjà existantes en provenance d'Asie pour venir concurrencer encore davantage qu'aujourd'hui les huiles ACP sur leur marché intérieur.

#### Notes

<sup>1</sup> Graines de soja, colza, arachide, tournesol, sésame, coton, lin, ricin, noix de palmiste, de coco, olive.

<sup>2</sup> On citera notamment le cacao pour Sao Tomé, le Ghana et la Côte d'Ivoire, le café pour le Rwanda, le Burundi, la Centrafrique, le Kenya et l'Éthiopie, le coton pour le Tchad, le Mali et le Burkina.

<sup>3</sup> Les huiles d'origines ACP (palme, palmiste, coco, arachide, sésame) bénéficient d'une exemption totale de droits de douane à l'importation dans l'UE, alors que les huiles asiatiques doivent acquitter une taxe de l'ordre de 10 %.

#### Illustrations

	1988-1990	1991-1993	1994-1996	1997-1998
Exportations ACP vers UE	88	68	109	144
Exportations ACP/ total des importations UE (%)	2,3	1,7	2,1	2,5

Tableau 1. *Exportations ACP de graines oléagineuses vers l'UE (moyennes triennales, en millions d'écus)*

Source : Eurostat.

	1988-1990	1991-1993	1994-1996	1997-1998
Exportations ACP vers UE	230	198	258	271
Huile de palme	66	88	123	125
Huile d'arachide	11	64	77	82
Huiles lauriques	40	38	49	59
Exportations UE vers ACP	151	161	171	186
Huile de soja	38	40	42	76
Huile de colza	54	62	67	40
Huile de tournesol	3	3	3	9

Tableau 2. *Échanges UE-ACP d'huiles et graisses (moyennes triennales, en millions d'écus)*

Source : Eurostat.

	Parts ACP 1988-1990	Parts ACP 1996-1998
Graines oléagineuses	2,3	2,5
Total huiles et graisses	13,9	11,0
Huile de palme	18,7	14,6
Huile d'arachide	76,0	70,2
Huiles lauriques	11,2	9,5

Tableau 3. *Parts des exportations ACP vers le marché de l'UE (%)*

	Parts UE 1988-1990	Parts UE 1996-1998
Graines oléagineuses	3,4	1,8
Total huiles et graisses	9,9	6,6
Huile de soja	14,8	16,5
Huile de colza	17,5	10,0
Huiles de tournesol	2,6	4,3

Tableau 4. *Parts des exportations UE vers le marché ACP (%)*

	Exportations ACP à destination de l'UE (en millions d'écus)	Exportations ACP toutes destinations (en millions d'écus)	Poids de la destination UE (%)
Huile de palme	125	205	61
Huile d'arachide	76	81	94
Huiles lauriques	59	92	64

Tableau 5. *Poids du débouché UE pour les exportations ACP (moyenne 1996-1998)*  
Sources : Eurostat et FAO.

	Part des exportations totales (%)	Nature du produit échangé
Soudan	20	Graines oléagineuses
Vanuatu	13	Coprah
Iles Salomon	11,5	Huile de palme et palmiste
Paouasie Nouvelle-Guinée	6,5	Huile de palme et palmiste
Sénégal	5,5 %	Huile d'arachide

Tableau 6. *Part des oléagineux dans les exportations de quelques pays ACP*  
Sources : Eurostat et FAO.

	Importations ACP en provenance de l'UE	Importations ACP toutes provenances	Poids de la provenance UE (%)
Huile de soja	76	365	21
Huile de colza	40	148	27
Huile de tournesol	9	440	2

Tableau 7. *Poids de l'origine UE pour les importations ACP (moyenne 1996-1998)*  
Sources : Eurostat et FAO.